

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**  
◆◆◆◆◆  
**Réunion du Comité Syndical  
Mercredi 9 avril 2025**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1167	21	11	0	7

**Vote du budget primitif 2025**

Le Comité syndical du SMEI (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni mercredi 9 avril 2025 à 14 h 30 au Pôle de Proximité : Maison du Cotentin, 9 rue de la Boularderie à SAINT-PIERRE-EGLISE, en présentiel, sur convocation du 27 mars 2025.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEI, préside la séance  
M. Thierry LETOUZÉ est Secrétaire de séance.

**PRÉSENTS**

Délégués du conseil départemental de la Manche - titulaires :

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton Bréhal, Président du SMEI  
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1<sup>ère</sup> vice-présidente  
Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances  
M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire  
M. Thierry LETOUZÉ, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2  
M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville

Délégués des EPCI titulaires

M. Yves ASSELINE, communauté d'agglomération le Cotentin  
M. Jean-René LECHATREUX, communauté d'agglomération du Cotentin  
M. David LEGOUET, communauté d'agglomération du Cotentin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme Manuela MAHIER, communauté d'agglomération le Cotentin  
M. Jean-Marie POULAIN, communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

**EXCUSÉS**

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados, titulaires :

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne  
M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes  
M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux  
M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI, titulaires :

M. Alain BACHELIER, communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie  
M. Jacky BIDOT, communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
Mme Claude BOSQUET, communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, communauté de communes de la Baie du Cotentin  
M. Daniel LECUREUIL, communauté de communes Granville Terre et Mer  
M. Didier LEGUELINEL, communauté de communes Granville Terre et Mer

## Vote du budget primitif 2025

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Synergie Mer et Littoral (SMEL) ;

Vu la délibération n°1156 du comité syndical du SMEL du 19 février 2025 relative à la tenue du débat des orientations budgétaires dont les élus présents ont pris acte des orientations 2025 ;

Vu le rapport de séance du 9 avril 2025 et le projet de budget primitif 2025 intégrant les résultats de l'exercice 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le comité, à l'unanimité des membres participants, sans voix contre, ni abstention, **vote** le budget primitif 2025 du Syndicat Mixte Synergie Mer et Littoral qui s'établit comme suit :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	BP 2025	Chapitres	BP 2025
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	377 967,00	70 PROD., SERVICES, DOMAINES, VENTES DIVERSES	60 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	768 158,00	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 196 000,00
65 CHARGES DE GESTION COURANTE	348 293,78	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3,97
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00
TOTAL DÉPENSES COURANTES	1 496 418,78	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,00
		TOTAL RECETTES COURANTES	1 256 103,97
Reports 2024 sur 2025	16 589,22	042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	24 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	100 000,00	002 RÉSULTAT REPORTÉ N-1	332 904,03
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 613 008,00</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 613 008,00</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	BP 2025	Chapitres	BP 2025
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	243 000,00	10 FCTVA	12 094,95
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	69 790,18	024 PRODUIT DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	322 790,18	RECETTES D'ÉQUIPEMENT	42 094,95
040 OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	24 000,00	040 OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	100 000,00
Reports n-1	0,00	001 SOLDE D'EXÉCUTION N-1 REPORTÉ	204 695,23
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>346 790,18</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>346 790,18</b>

- autorise le président du Syndicat Mixte Synergie Mer et Littoral à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Pour extrait conforme,  
Le président du SMEL,  
Alain NAVARRET



En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du Syndicat Mixte Synergie Mer Et Littoral ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
050-255001745-20250409-1167-BF  
Date de télétransmission : 23/04/2025  
Date de réception préfecture : 23/04/2025